

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023 A 20H00  
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

Toutes les délibérations ont été approuvées.

N° de délibération :	Objet :	
	Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mars 2023	Approbation
2023-16	Établissement de la liste préparatoire des jurés de la Cour d'Assises – Année 2024	Approbation
2023-17	Approbation du Compte administratif 2022 – Budget général de la Commune	Approbation
2023-18	Approbation du Compte de gestion 2022 - Budget général de la Commune	Approbation
2023-19	Affectation des résultats définitifs de clôture du budget général 2022 de la Commune	Approbation
2023-20	Vote du budget supplémentaire 2023 - Budget général de la Commune	Approbation
2023-21	Vote de subventions de fonctionnement à des associations – année 2023	Approbation
2023-22	Fiscalité directe : fixation des taux d'imposition pour l'année 2023	Approbation
2023-23	Réfection de l'éclairage de l'Ensemble Charles BRINGUIER : demande subvention 2023	Approbation
2023-23	Extension du système de vidéoprotection secteur du Goubet (caméra lecture de plaques d'immatriculation) – demande de subvention FIPD, AURA et Département	Approbation
2023-25	Modification du tableau des effectifs du personnel permanent n° 2/2023 : Création d'emplois filière administrative et technique	Approbation
2023-26	Création d'emplois non permanents au titre de l'année 2023 pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité	Approbation
2023-27	Aménagement de l'impasse de la Fée Electricité : signature d'une convention co-maitrise d'ouvrage Agglo / Commune	Approbation
2023-28	Lancement de la concertation préalable pour le projet de permis d'aménager « Les Sentiers Fleuris » - Soleil Aménagements	Approbation
2023-29	Régularisation foncière route du Vieux Village – DESBOS et COFFIN	Approbation
2023-30	Cession et acquisition d'emprises aux abords du rond-point des Allobroges – SEMAYORK	Approbation
2023-31	Aliénation d'une emprise de voirie communale suite au déclassement d'un tronçon de la rue Marcel Battelier	Approbation